

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30.
L'après-midi sur rendez-vous.

Mail : mairie@tulette.fr

Site internet : www.tulette.fr

Tél. : 04 75 98 32 02

NUMÉRO UNIQUE, EN CAS DE PROBLÈME D'URGENCE SOCIALE OU PERSONNELLE : 04 75 79 70 33

LA POSTE

Horaires d'ouverture :

Lundi de 9h00 à 12h30
Du mardi au vendredi de 9h à 12h
Samedi 10h-12h

DÉCHÈTERIE SUZE-LA-ROUSSE

Horaires d'ouverture

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

ENCOMBRANTS

Ramassage le vendredi matin sur inscription au 04 75 96 06 12

(Attention : ce service ne concerne que les déchets que vous n'êtes pas en mesure d'emmener vous-mêmes à la déchetterie de par leur taille)

POMPIERS TULETTE : 18

GENDARMERIE : 17

Saint-Paul-Trois-Châteaux : 04 75 04 70 67

S.A.M.U : 15

MÉDECINS

Dr Kaneko : 04 75 98 33 86

Dr Vincent : 04 75 98 30 33

INFIRMIÈRES

Cabinet d'infirmières Le Patio : 04 75 98 31 56

RENAUD Nathalie : 07 67 91 01 07

AYELA Dominique : 06 83 66 93 19

BOYER Marie (D.E.) : 06 60 10 98 07

PHARMACIE : 04 75 98 32 32

AMBULANCES/TAXIS/POMPES FUNÈRES

Patricia BARTHEZ : 04 75 98 35 84

ÉCOLES

Élémentaire : 04 75 98 32 29

Maternelle : 04 75 98 31 90

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES : 04 75 98 34 38

PÔLE SANTÉ DES « OLIVIERS » n°345 chemin de la Gariguette :

CHIRURGIENS DENTISTES au 04 75 98 36 38 :

VERMEIRE Régine / BELLIÉRI Tanguy / DETOURNAY Fabien

GYNÉCOLOGUE – OBSTÉTRICIENNE : Dr BLAVIER Emily

Consultations sur rendez-vous au 04 87 26 00 85

SAGE-FEMME – ACUPUNCTRICE : Dr SIMMLER Dorothée

Consultations sur rendez-vous au 04 87 26 00 85

KINÉSITHÉRAPEUTE DETOURNAY Marie

Consultations sur rendez-vous au 06 08 75 46 46

OSTÉOPATHE D.O BRES Elsa

Consultations sur rendez-vous au 06 66 90 95 89

DIÉTÉTICIENNE BRUNA Emilie au 07 81 14 72 74

TRÉSOR PUBLIC

Saint-Paul-Trois-Châteaux :

04 75 04 70 13

PRÉFECTURE

Valence : 04 75 79 28 00

SOUS-PRÉFECTURE

Nyons : 04 75 26 20 33

PÔLE EMPLOI

Pierrelatte : 3945

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Valence : 08 20 25 26 10

FRANCE TÉLÉCOM

Renseignements : 1014

Dépannage : 1013

SYNDICAT R.A.O

Sainte-Cécile-Les-Vignes :

04 90 30 16 18

SAUR

Sainte-Cécile-Les-Vignes :

04 83 06 70 02

CENTRE ANTIPOISON

Marseille : 04 91 75 25 25

Chronique DE L'OPPOSITION

À l'occasion de la sortie de ce bulletin municipal, l'opposition a souhaité s'exprimer.

Elle a l'impression que ses idées et propositions comptent peu, qu'elles sont rarement prises en compte.

Quelques exemples non exhaustifs, permettront de mieux apprécier notre propos :

- François Ayme a intégré une commission créée pour la réalisation de projets photovoltaïques qui ne se réunit plus.

- Il avait aussi proposé la transformation des vestiaires du stade en salle de réunion (pour les associations,...) ; l'idée paraissait approuvée, mais aucune information n'a filtré depuis plusieurs mois.

- Il fait partie de la commission travaux ; cette dernière qui a connu un démarrage laborieux, semble aujourd'hui se structurer.

- Jacques PEYRON a réagi à l'éventuelle mise en place d'un carré musulman au cimetière de TULETTE, évoquée par madame le maire suite à la demande du président de l'association « Entente Culturelle ». Il a fait parvenir à l'ensemble du conseil municipal, un texte argumenté sur ce point, texte qui semble-t-il avait été apprécié ; une rencontre avec les habitants concernés devait être organisée. Ici encore, plus aucune information n'est parvenue depuis plusieurs mois.

- Jacques PEYRON a intégré naturellement la commission finances, du fait de son métier d'Expert-comptable et de commissaire aux comptes. Constatant la difficulté d'établir des comptes intermédiaires et prévisionnels fiables, il a proposé son intervention pour la réalisation de ces documents qui sont nécessaires pour l'élaboration de tout projet d'investissement.

Si l'idée semblait séduire lors d'une première réunion avec madame le Maire et son adjointe aux finances, une certaine réticence s'est installée rapidement, jusqu'à un conseil municipal où on lui a signifié que l'analyse des comptes était une faveur accordée à l'opposition !

Il voulait juste donner un coup de main, mais considère qu'à ce jour, les conditions ne sont pas réunies pour le faire.

Aujourd'hui, cette commission fonctionne au ralenti et nous nous interrogeons sur son utilité.

- Anne-Marie FERRE regrette que la municipalité en place, n'ait pas suffisamment de réflexion sur l'esthétique du village ; elle a constaté un manque de propreté devant certains bâtiments à usage commerciaux, notamment à l'extérieur du village.

Elle dit avoir écrit plusieurs fois à madame le maire, sans que ces observations soient évoquées dans les réunions informelles nouvelles, ou dans les conseils municipaux.

Les quatre conseillers municipaux issus de la liste d'opposition, s'entendent pour dire leur déception, leur démotivation et se sentent mal à l'aise dans ce conseil municipal. Ils pensent :

- Que leurs avis comptent peu ;

- Que leurs propositions sont reçues avec méfiance et rarement prises en compte ;

- Que les commissions ne sont pas toujours efficaces, que dans certains cas il n'y a pas de suivi, ni de remontée d'information ;

- Que le travail d'un groupe uni, comme semblait le souhaiter madame le maire au début de son mandat, n'existe plus.

18 mois se sont écoulés depuis le dernier scrutin et il nous paraît nécessaire d'engager un débat et de recueillir des avis ; ils espèrent aussi que la population sera conviée à une réunion publique.

Delphine LENGLET

François Ayme

Anne-Marie FERRE

Jacques PEYRON

Port. 07 68 01 76 30

À vos agendas, une date à retenir

Lundi 20 décembre a lieu le Don du Sang à Tulette à la salle des Fêtes : à ce jour 5% des Tulettiens y participent, ce serait chouette d'être plus nombreux à y aller pour être en tête du département, en plus de répondre à des besoins urgents de sang. Allez, chiche ?



« Cigalinette se gare n'importe où ! »

« Une fois n'est pas coutume : même les cigales reçoivent des PV ! Le croiriez-vous ? »

Lundi dernier, jour de marché, j'ai pris ma voiture pour aller rendre visite à Cigalon qui a élu domicile près du centre du village. Plus une place de libre pour me garer ! Et après avoir fait plusieurs tours, j'ai vu quelques voitures et même un fourgon stationnés sur le trottoir et me suis mise à la file, tranquillement...

De retour de chez Cigalon, une surprise m'attendait comme pour les autres véhicules, un PV de 35 € pour stationnement gênant, dangereux et abusif (voir le site « Service Public ») ! J'eus préféré payer le resto à Cigalon...

En y réfléchissant, il est vrai que j'ai gêné la circulation sur l'espace réservé aux passants en route pour le marché. Alors, soyons plus responsables, laissons le trottoir aux piétons ! »

TULETTE actu - N° 05

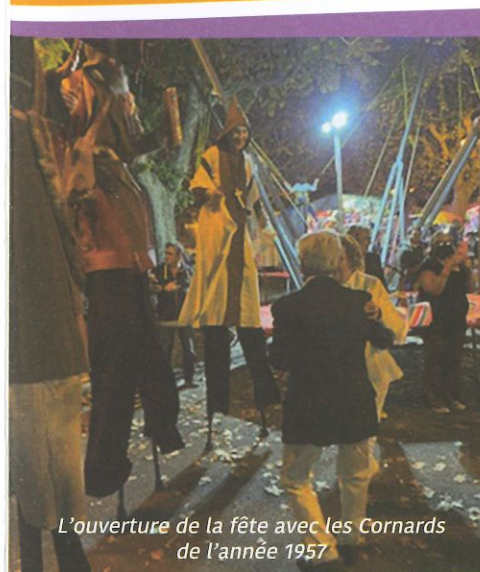
Directeur de publication : Sylvie Molinié - Réalisation/Impression : www.graphot.fr

Numéro tiré à 1 100 exemplaires

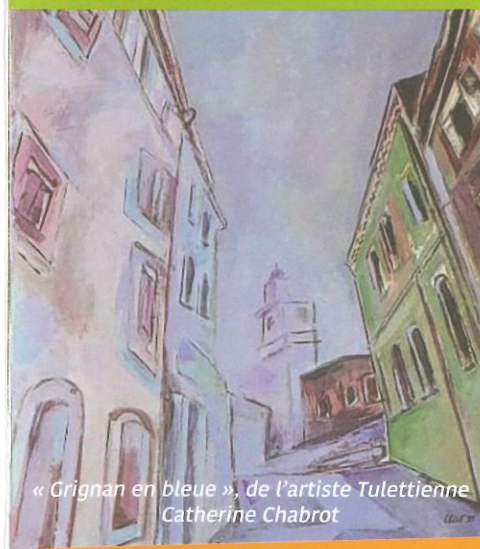
N° 05

TULETTE actu

Sept/Oct/Nov 2021



L'ouverture de la fête avec les Cornards de l'année 1957



« Grignan en bleu », de l'artiste Tulettienne Catherine Chabrot

Bon anniversaire et félicitations aux deux centenaires Tulettiennes.

Madame la Maire leur a remis la médaille de la ville.



Mme Blain
110 ans



Mme Chambeftort
100 ans

Chères Tulettiennes, chers Tulettiens,

Voici encore un trimestre écoulé. Trimestre au cours duquel nous avons eu l'occasion de nous rencontrer régulièrement : **les journées du patrimoine, la fête des Cornards, les diverses assemblées générales, réunion de quartier ou publique pour les composteurs partagés...** Un grand merci à toutes ces personnes qui s'investissent et donnent de leur temps pour animer notre village.

Durant cette période, Mme Delord m'a remis sa démission du Conseil Municipal. **Je la remercie pour le travail effectué en tant que conseillère municipale.** De fait, Mme Nathalie Zandomeneghi a été installée le 19 octobre. C'est avec grand plaisir que nous l'avons accueillie.

Mais c'est au cours de ce trimestre que nous avons vu disparaître le distributeur au centre du village malgré nos multiples interventions auprès des responsables locaux, départementaux, régionaux du Crédit Agricole, de la Poste, auprès du Sous-Préfet, des députés et sénateurs. **Nous ne baissons pas les bras et continuons à essayer de trouver d'autres partenaires plus réceptifs aux besoins du village.**

Dans ce bulletin municipal numéro 5, les quatre élus de l'opposition ont utilisé leur droit d'expression et expriment librement leur état d'esprit et leurs critiques sur la gestion municipale. Souhaitant que ce bulletin reste informatif, je me tiens à la disposition de toute personne qui le désirera pour fournir des explications. Je précise d'ores et déjà ma façon de travailler. Hebdomadairement, j'envoie l'agenda de la semaine suivante et un bilan de la semaine écoulée à tous les membres du conseil municipal. Les réunions informelles dont il est fait mention sont des réunions avec les 19 élus où nous travaillons les sujets actuels, à venir et l'ordre du jour du conseil municipal. **La parole et la participation de chacun des élus présents est libre et bienvenue. Respect, confiance, égalité, écoute sont mes fils conducteurs, je n'y dérogerai pas pour le bien du village et l'intérêt collectif.** Pour preuve d'ouverture, M. Peyron m'accompagne à la commission des finances de la communauté des communes et M. Ayme à la commission économique : ils ne peuvent pas ignorer le déroulement des dossiers. Bien sûr, tout comme eux, j'aimerais que les actions s'enchaînent plus rapidement. Mais les délais incompressibles des « appels à manifestation d'intérêt » pour le projet photovoltaïque ou les appels d'offre pour les travaux (château, voirie, assainissement, agrandissement des services techniques...), les autorisations et les démarches pour l'obtention de subventions me contraignent, ainsi que tous les élus et les agents, à être patiente tout en restant vigilante.

Nous arrivons à mi-chemin de l'essai d'extinction de l'éclairage public la nuit. Je suis très attentivement ce sujet et travaille en étroite collaboration avec la gendarmerie de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Sachez, que pour l'instant, le nombre des actes d'atteinte aux biens et aux personnes a été divisé par deux par rapport à la même période de l'année 2020. Fidèles à ce que nous avons annoncé, un bilan financier et sécuritaire de cette opération sera fait au 15 avril 2022, vous sera communiqué et **votre avis sera pris en considération pour la poursuite ou l'arrêt de cette extinction.**

Au cours de la campagne électorale, nous vous avons promis d'anticiper les éventuels problèmes liés à la déviation. Dix élus, sans distinguo de liste, participeront à une formation, en décembre, ayant pour thème « **dynamiser le centre du village** ».

L'année 2021 s'achève et il sera temps d'en faire le bilan au cours de la cérémonie des vœux le 9 janvier. En attendant, je vous souhaite **une bonne lecture et de bonnes fêtes de fin d'année.**

Votre dévouée Maire,
Sylvie MOLINIE

